

Plan ministériel

Savoir polaire Canada

2017-2018

L'honorable Carolyn Bennett, C.P., députée
Ministre des Affaires autochtones et du Nord

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada,
représentée par le président-directeur général de Savoir polaire Canada, 2017

Plan ministériel 2017-2018
N° de catalogue R101-4F-PDF
ISSN 2371-7130

Savoir polaire Canada : <https://www.canada.ca/fr/savoir-polaire.html>

Demandes de renseignements : info@polar.gc.ca

This document is also available in English.

Table des matières

Message de la ministre	1
Message du président et directeur général.....	3
Aperçu de nos plans	5
Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités.....	9
Raison d'être	9
Mandat et rôle	9
Contexte opérationnel : les conditions qui influent sur notre travail.....	11
Risques clés : facteurs susceptibles d'influer sur notre capacité de réaliser nos plans et d'atteindre nos résultats.....	13
Résultats prévus : ce que nous voulons réaliser au cours de l'année et ultérieurement.....	19
Programme : Sciences et technologie pour le Nord.....	19
Programme : Application des connaissances polaires	27
Services internes.....	37
Dépenses et ressources humaines	39
Dépenses prévues	39
Ressources humaines planifiées.....	40
Budget des dépenses par crédit voté.....	40
État des résultats condensé prospectif.....	41
Renseignements supplémentaires	43
Renseignements ministériels.....	43
Tableaux de renseignements supplémentaires	45
Dépenses fiscales fédérales	45
Coordonnées de l'organisation.....	45
Annexe : Définitions.....	47
Notes en fin d'ouvrage.....	51

Message de la ministre

Notre Plan ministériel 2017-2018 présente aux parlementaires et aux Canadiens des renseignements sur notre travail et sur les résultats que nous tenterons d'atteindre au cours de la prochaine année. Afin d'améliorer la présentation de rapports à l'intention des Canadiens, nous adoptons un nouveau rapport simplifié, lequel remplace le Rapport sur les plans et les priorités.



Le titre du rapport a été modifié afin de tenir compte de son but : communiquer nos objectifs de rendement annuels ainsi que les prévisions au chapitre des ressources financières et humaines afin de livrer ces résultats. Le rapport a aussi été restructuré afin de présenter plus clairement, plus simplement et de façon plus équilibrée les résultats réels que nous tentons d'atteindre, tout en continuant de faire preuve de transparence quant à la façon dont les deniers publics seront utilisés. Nous y décrivons les programmes et les services que nous offrons aux Canadiens, nos priorités pour 2017-2018, et la façon dont notre travail nous permettra d'honorer les engagements indiqués dans notre mandat ministériel et d'atteindre les priorités du gouvernement.

Le gouvernement du Canada est résolu à renouveler la relation entre le Canada et les peuples autochtones, à trouver des solutions au changement climatique, à faire la promotion du développement économique et à créer des emplois pour la classe moyenne. Bien qu'il s'agisse d'un organisme plutôt récent, Savoir polaire Canada (POLAIRE) a réalisé d'importants progrès vers l'atteinte de ces grandes priorités dans le Nord, tout en renforçant le leadership en sciences polaires du Canada.

Les activités de POLAIRE, un organisme à vocation scientifique, comprennent la collecte et l'appui à la collecte de renseignements de base, la surveillance environnementale, la recherche scientifique et le développement technologique; l'organisme a pour mission de contribuer aux efforts visant à trouver des solutions au changement climatique, et de renforcer la résilience des collectivités nordiques. POLAIRE mise également sur la mobilisation des connaissances, la sensibilisation et le renforcement des capacités. L'une des grandes priorités de l'organisme consiste à mobiliser les organisations autochtones et à renforcer la capacité des collectivités au moyen de la formation et de la participation à des projets scientifiques et technologiques financés ou menés par POLAIRE.

POLAIRE a pour but de permettre aux gens du Nord de prendre des décisions fondées sur de bonnes connaissances scientifiques. Grâce à l'investissement dans la recherche scientifique et à l'ouverture du campus de la Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique (SCREA),

POLAIRE est en mesure de faire la promotion de la science pour contribuer à la protection de l'environnement, au développement durable et à la création d'emplois.

La mobilisation restera au centre des activités de POLAIRE; elle permettra de sensibiliser les gens au mandat de POLAIRE, ainsi qu'à la recherche en sciences polaires et aux perspectives scientifiques du Nord, et elle donnera lieu à des collaborations et des partenariats durables. Les efforts déployés pour conclure de tels partenariats ont nécessité la participation active des communautés scientifiques de l'Arctique et de l'Antarctique : ateliers techniques, tables rondes, conférences, et établissement des ententes et des initiatives pour renforcer la recherche polaire.

La Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique, au campus de Cambridge Bay (Nunavut), constituera un centre scientifique et technologique de calibre mondial dans le Nord canadien. Le campus attirera des chercheurs provenant de divers pays et permettra au Canada de s'établir comme un chef de file mondial en sciences et technologie polaires. Au bout du compte, le campus permettra d'accroître les possibilités économiques et d'améliorer la gérance de l'environnement ainsi que la qualité de vie des résidents du Nord et de tous les autres Canadiens. Une fois la construction terminée, POLAIRE établira son siège social au campus de la SCREA et veillera à ce que le processus de dotation tienne compte des engagements en vertu de l'Accord du Nunavut. Le complexe sera synonyme d'opportunités de croissance pour le Nunavut, notamment en raison de la création d'emplois et de la multiplication des activités scientifiques et technologiques.

Je suis fière de compter ce nouvel organisme des régions polaires dans mon portefeuille et j'ai hâte de le voir remplir son mandat, qui suscite beaucoup d'enthousiasme.

L'honorable Carolyn Bennett, C.P., députée
Ministre des Affaires autochtones et du Nord

Message du président et directeur général

Depuis ses débuts il y a 18 mois, POLAIRE a réalisé d'importants progrès en vue de s'imposer comme nouvel organisme, et il est maintenant sur le point d'obtenir les clés du campus de la SCREA, dont la construction sera terminée en 2017. Notre équipe de sciences et technologie a pu élargir nos connaissances de base sur les écosystèmes nordiques; superviser la recherche sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables et les répercussions du changement de l'état des glaces; et établir des partenariats visant à améliorer la conception et la construction des infrastructures nordiques. Ces partenariats continueront d'accroître nos connaissances au fur et à mesure que la recherche se poursuivra, car certains volets nécessiteront plusieurs années.



POLAIRE agit à titre de courtier, renforçant les liens entre les ministères et les organismes scientifiques canadiens, les organismes autochtones, l'industrie et le secteur privé, ainsi que les milieux universitaires au Canada et à l'étranger. Dans cette mobilisation proactive, POLAIRE tire parti de cette capacité supplémentaire de faire valoir les priorités stratégiques en sciences et technologie et les grands objectifs de mobilisation du savoir en conformité avec les priorités du gouvernement du Canada.

En prévision des besoins propres à un organisme émergent, notre équipe de gestion des connaissances et de mobilisation s'est efforcée de faire connaître au public POLAIRE et la recherche polaire et antarctique par l'entremise des intervenants actuels et de nouveaux partenaires. L'équipe contribue également à la mise en œuvre de la recherche nordique au moyen de produits de mobilisation des connaissances qui renseignent les décideurs, favorisent l'élaboration de politiques fondées sur des faits, et renforcent la recherche canadienne dans l'Antarctique. Par ailleurs, l'équipe renforce les capacités en matières polaires au moyen de camps scientifiques, de son appui aux initiatives de formation et de l'embauche d'étudiants à Cambridge Bay, au Nunavut.

Dans l'année qui vient, POLAIRE continuera de s'associer à d'autres organismes fédéraux dans le but d'atteindre les priorités du gouvernement du Canada en matière de politiques, notamment le changement climatique, la gérance de l'environnement et les données ouvertes. POLAIRE consultera de plus en plus les collectivités autochtones dans le but d'harmoniser ses priorités avec leurs besoins et de veiller à l'intégration respectueuse des connaissances traditionnelles dans nos travaux de recherche.

En dernier lieu, j'attends avec intérêt les résultats du processus de dotation pour notre siège social au campus de la Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique (SCREA) à

Cambridge Bay. Durant le processus de recrutement et de formation, le mot d'ordre est d'œuvrer dans le sens d'une plus grande représentation des Inuits du Nunavut dans les postes de POLAIRE. POLAIRE continuera d'assister le Canada, en tant que chef de file en matière de production de sciences et connaissances polaires.

David J. Scott, Ph. D.
Président et directeur général

Aperçu de nos plans

POLAIRE exécute son Programme de sciences et technologie (S et T) grâce à une collaboration et à des partenariats multidisciplinaires importants avec la collectivité canadienne de la recherche nordique. Dans l'actuel plan quinquennal de S et T, la priorité porte sur les projets de recherche appuyant les énergies renouvelables et de remplacement, l'information de base afin de préparer la durabilité nordique, la prévision des répercussions de l'évolution de la cryosphère et des efforts pour susciter une amélioration de la conception, de la construction et de l'entretien de l'infrastructure bâtie du Nord. Au-delà des priorités horizontales de S et T, POLAIRE parfait ses connaissances visant à améliorer les perspectives économiques, l'intendance environnementale et la qualité de vie des gens du Nord et des autres Canadiens.

Investissements en sciences et en technologies de l'Arctique : En décembre 2016, POLAIRE a organisé le financement concurrentiel de l'ensemble des subventions et des contributions à l'appui de son programme de sciences et technologie pour le Nord et de son programme d'application des connaissances polaires. Les projets qui bénéficieront d'un financement chercheront à élargir et à mettre à profit les connaissances et la capacité afin d'encourager le développement responsable et viable dans un Nord qui évolue rapidement. En plus d'appuyer les priorités de la ministre, ce processus de financement compétitif respecte les priorités de la ministre des Sciences; ces priorités sont énoncées dans sa lettre de mandat, qui souligne la nécessité de « soutenir la recherche scientifique et l'intégration des considérations scientifiques dans nos choix en matière d'investissement et de politiques » et d'« [é]tudier des options pour renforcer la reconnaissance et le soutien de la recherche fondamentale en appui des découvertes ».

Technologies énergétiques propres : Les résultats engendrés par les projets centrés sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables pour le Nord aideront les ministres de l'Environnement et du Changement climatique, de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique ainsi que des Ressources naturelles à effectuer les « investissements stratégiques qui seront faits dans notre secteur de la technologie propre ». POLAIRE poursuivra la mise en œuvre de projets centrés sur la « nordification » de la technologie actuelle et la mobilisation des solutions énergétiques pour les collectivités. À Cambridge Bay, ces projets comprennent la collecte de renseignements sur la ventilation à récupération de chaleur, l'analyse du flux de déchets et la surveillance des énergies éolienne et solaire, ainsi que du diesel. Par ailleurs, POLAIRE continuera de participer au développement du programme de l'Arctic Remote Energy Network Academy (ARENA) avec le Conseil de l'Arctique. Il s'agit d'un programme de formation panarctique visant à former des experts de l'énergie propre dans le Nord.

Appuyer les prises de décision en sciences fondamentales et fondées sur la science : Nous devons créer de meilleurs outils pour la collecte de renseignements de base et la prise de décision, qui nous permettront de bâtir des collectivités durables et de guider le développement responsable dans le Nord. Aussi, notre aptitude à prévoir l'ampleur et le rythme du changement climatique et ses répercussions sur les écosystèmes et les collectivités dans le Nord sera un des grands facteurs déterminants de la résilience des collectivités nordiques canadiennes et de la viabilité de l'infrastructure dans les années à venir. POLAIRE continuera de privilégier les projets qui alimentent la base de renseignements afin d'éclairer les décisions à venir. Cette mesure appuie le ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne et la ministre des Sciences dans leurs efforts en vue d'« examiner les répercussions des changements climatiques sur les écosystèmes marins arctiques ». Cette mesure appuie également les priorités de la ministre des Sciences décrites dans sa lettre de mandat, qui mentionne la nécessité de « soutenir la recherche scientifique et l'intégration des considérations scientifiques dans nos choix en matière d'investissement et de politiques » et d'« [é]tudier des options pour renforcer la reconnaissance et le soutien de la recherche fondamentale en appui des découvertes ».

Partenariats stratégiques canadiens et internationaux pour appuyer la recherche polaire : Compte tenu de l'immensité de l'Arctique canadien, du rythme des changements qui se produisent tant dans l'Arctique que dans l'Antarctique, ainsi que de la capacité de recherche polaire du Canada, l'établissement de partenariats au pays et dans le reste du monde ne saurait être dissocié du mandat de POLAIRE. L'organisme a établi un certain nombre de partenariats stratégiques. Par exemple, il a signé un protocole d'entente avec la National Aeronautic and Space Administration (NASA) et a mis sur pied une équipe de planification de l'expérience de la NASA sur la vulnérabilité de la région boréale de l'Arctique (ABoVE), dont le mandat est de cibler les activités de recherche qui seront utiles à l'expérience ABoVE (<http://above.nasa.gov/>).

Il incombera à POLAIRE de mettre en pratique l'entente sur l'amélioration de la coopération scientifique dans l'Arctique négociée dans le cadre du Groupe de travail du Conseil de l'Arctique sur la coopération scientifique. L'entente sera ratifiée par les ministres des Affaires étrangères lors de la prochaine rencontre ministérielle du Conseil de l'Arctique, en mai 2017. Pour mettre en pratique l'entente, POLAIRE mobilisera les organisations autochtones et d'autres partenaires. POLAIRE trouvera et s'associera d'autres partenaires en continuant à relever le profil du Canada à l'échelle internationale comme meneur en science polaire et par la participation aux réunions, conférences et ateliers canadiens et internationaux sur la science polaire, tout en faisant ressortir les possibilités d'entreprendre des recherches au campus de calibre mondial de la SCREA.

Infrastructure nordique : En plus de favoriser la reconnaissance et le soutien de la recherche fondamentale menée dans les régions polaires, POLAIRE a pour objectif de s'assurer que recherche scientifique éclaire les décisions du gouvernement concernant l'infrastructure

matérielle pour les collectivités autochtones. Cela comprend fournir de l'information scientifique et technique répondant aux besoins de connaissance dégagés par les gens du Nord et qui amélioreront la conception et la durabilité des logements nordiques. Cette activité appuie plusieurs priorités de la ministre des Affaires autochtones et du Nord et est également dans le sens des engagements pris dans la Déclaration conjointe Canada-É.-U. sur le climat, l'énergie et le rôle de leadership dans l'Arctique, pour « une coordination plus étroite avec les gouvernements autochtones, étatiques, provinciaux et territoriaux » et « l'élaboration d'options innovatrices en ce qui a trait au logement et à l'infrastructure ».

Pour en savoir plus sur les plans, les priorités et les résultats prévus de Savoir polaire Canada, consulter la section « Résultats prévus » du présent rapport.

Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités

Raison d'être

[Savoir polaire Canada](#)ⁱⁱ est un organisme fédéral (société d'État) qui a été créé lors de l'entrée en vigueur de la [Loi sur la Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique](#)ⁱⁱⁱ le 1^{er} juin 2015. La loi a fusionné le mandat et les fonctions de la Commission canadienne des affaires polaires et du programme de sciences et de technologie panboréal lié à la Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique (SCREA), un projet d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, qui est devenu Affaires autochtones et du Nord Canada (AANC).

La mission de Savoir polaire Canada, comme l'énonce la Loi, est :

- d'approfondir les connaissances sur l'Arctique canadien en vue d'améliorer les perspectives économiques, la gérance environnementale et la qualité de vie des personnes qui y résident et de tous les autres Canadiens;
- de promouvoir le développement et la diffusion des connaissances relatives aux autres régions circumpolaires, y compris l'Antarctique;
- de renforcer le leadership du Canada relativement aux enjeux touchant l'Arctique;
- d'établir un centre névralgique de recherche scientifique dans l'Arctique canadien.

Mandat et rôle

Savoir polaire Canada a pour fonctions :

- d'effectuer des recherches scientifiques et de développer des technologies;
- de mettre en œuvre des programmes et projets liés à des recherches scientifiques et au développement de technologies;
- de promouvoir la mise à l'essai, l'application, le transfert, la diffusion et la commercialisation de technologies;
- de publier et de diffuser des études, des rapports ou d'autres documents;
- de compléter des réseaux nationaux et internationaux d'expertise et d'installations.

Le siège social de Savoir polaire Canada sera situé sur le campus de la SCREA à Cambridge Bay (Nunavut), dès la mise en service de cette station en 2017. Le campus englobe un bâtiment de recherche principal, un bâtiment de recherche sur le terrain et d'entretien, et des triplex pour loger les chercheurs et scientifiques invités. La construction de la SCREA restera sous la supervision d'AANC jusqu'à la mise en service de la station. Cette dernière relèvera ensuite de Savoir polaire Canada. Voici les principaux éléments de l'entente de gouvernance :

- POLAIRE relève de la ministre des Affaires autochtones et du Nord;
- un conseil d'administration composé de neuf membres est responsable de la supervision, de l'orientation stratégique à long terme ainsi que des décisions relatives au budget annuel et aux plans de travail de l'organisation;
- le président et directeur général, à titre d'administrateur général de l'organisme, assure la gestion courante de POLAIRE;
- Sciences et technologie assume la responsabilité de gérer la mise en œuvre du programme des sciences et de la technologie; Gestion des connaissances et mobilisation est responsable de la mobilisation des connaissances, des communications, de la sensibilisation et du renforcement des capacités; Ressources humaines et services généraux est responsable des services internes.

Pour obtenir de plus amples renseignements généraux sur Savoir polaire Canada, consulter la section « Renseignements supplémentaires » du présent rapport. Pour en savoir plus sur les engagements organisationnels formulés dans la lettre de mandat du ministère, consulter la lettre de mandat de la ministre sur le [site Web du premier ministre du Canada](#)^{iv}.

Contexte opérationnel : les conditions qui influent sur notre travail

Le Nord canadien subit un changement important en raison de facteurs complexes, dont certains ont une portée globale, certains font partie de la dynamique particulière de la région, et d'autres sont liés à l'autonomisation de la population autochtone résultant des accords exhaustifs sur des revendications territoriales. Voici les principaux facteurs qui exercent actuellement leur influence :

- Les changements rapides que subit l'environnement de l'Arctique, notamment en ce qui concerne les phénomènes météorologiques extrêmes, se manifestent par la hausse des températures et la fonte constante de la glace, des glaciers, de la neige et du pergélisol. Ces changements, qui touchent à la fois l'Arctique et la planète entière, remettent en question notre interprétation de leurs répercussions et notre aptitude à fournir des connaissances susceptibles d'éclairer les décisions importantes. Par ailleurs, ces changements ont des répercussions immédiates sur les gens qui vivent dans le Nord, dont la population autochtone, notamment en ce qui concerne leurs sources d'aliments traditionnels.
- Les coûts élevés de la recherche dans l'Arctique et l'Antarctique, en raison de l'éloignement des régions polaires, des défis logistiques et des conditions environnementales extrêmes.
- De nouveaux intérêts économiques font de la région un important acteur de l'économie globale, en plus d'avoir des répercussions locales majeures. En dépit des changements environnementaux et sociaux rapides, l'Arctique reste une région géopolitiquement stable, une condition préalable à la poursuite de la recherche en Arctique.
- La population nordique est de plus en plus autonome du point de vue politique et économique, ce qui est illustré par le transfert des responsabilités liées aux terres et aux ressources aux gouvernements territoriaux et par le transfert progressif du contrôle du programme de recherche au Nord.
- L'autonomisation gouvernementale des Autochtones est en progrès constant dans la région, ce qui a des effets positifs sur les politiques gouvernementales, notamment en ce qui concerne la façon de mener la recherche.
- Les niveaux moindres de scolarisation chez les Inuits ont des effets sur leur état de préparation à certains types de postes au sein de POLAIRE.
- Les Canadiens s'intéressent davantage à l'Arctique et à l'Antarctique.
- Le renforcement de la capacité technique locale ainsi que la contribution et le soutien de la collectivité seront essentiels au développement et au transfert de technologies dans le Nord. Par ailleurs, en ce qui concerne ces nouvelles technologies, il faut inciter le secteur privé à investir dans le Nord, même si les marchés sont plus petits.

Risques clés : facteurs susceptibles d’influer sur notre capacité de réaliser nos plans et d’atteindre nos résultats

Puisque POLAIRE est un nouvel organisme, certains risques qui échappent à son contrôle pourraient avoir des répercussions sur les résultats prévus. Nous travaillons présentement à diminuer ces risques au moyen d’une mobilisation continue, du renforcement de la capacité, des programmes de financement, de l’établissement de partenariats et de processus de dotation.

L’acceptation par les collectivités figure au nombre des risques, compte tenu de l’ouverture prochaine du campus de la SCREA à Cambridge Bay, qui sera finalement le siège social de POLAIRE. Les conditions internes qui influent sur le risque sont le processus de dotation en cours, le déménagement des employés au Nunavut, le récent processus de financement compétitif (lettre d’intention) et la consultation des collectivités. Les attentes des intervenants en ce qui concerne les retombées du campus de la SCREA sont très élevées pour ce qui est des possibilités d’emploi pour la population locale, du développement économique du Nunavut, et du soutien aux entreprises et organisations locales. POLAIRE cherche à diminuer ce risque au moyen de la sensibilisation et de la mobilisation, de l’embauche d’habitants locaux, et du soutien aux programmes d’éducation et aux camps scientifiques à Cambridge Bay. Les autres territoires du Nord canadien ont également certaines attentes au sujet des éventuelles répercussions du programme de POLAIRE dans le Nord (Yukon, Territoires du Nord-Ouest, Nunavik et Nunatsiavut) et de l’effet de retombées du campus, considéré comme un centre névralgique d’activités de recherches scientifiques à l’échelle nationale et internationale.

L’incapacité d’atteindre les objectifs du programme de sciences et de technologie panboréal représente un risque qui est propre à POLAIRE, étant donné la vocation scientifique de l’organisme. La portée du programme de sciences et de technologie est très vaste, et en conséquence, les organisations partenaires s’attendent à ce que POLAIRE joue un rôle scientifique d’envergure internationale et un rôle de coordination des sciences de l’Arctique et de l’Antarctique au Canada. Compte tenu des ressources actuelles, l’étendue et la complexité du travail exigé compliquent la tâche de l’organisme. Afin de diminuer ce risque, POLAIRE établit des partenariats visant à combler les lacunes en matière de capacité et d’expertise scientifique. Les efforts de partenariat touchent de nombreux intervenants, dont les ministères et organismes du gouvernement fédéral, les organisations du Nord, les gouvernements territoriaux, le milieu universitaire, les organisations autochtones et les intervenants internationaux.

Le recrutement et le maintien à l’effectif d’employés hautement qualifiés représenteront probablement un risque continu pour POLAIRE. Nombre de facteurs, notamment l’intérêt, la disponibilité et l’état de préparation des Inuits à des postes à l’intérieur de POLAIRE auront des implications sur les obligations de l’organisme en vertu de l’accord avec le Nunavut d’œuvrer

dans le sens d'une représentation de 85 % d'Inuits dans l'ensemble des groupes et niveaux d'emploi. POLAIRE continuera d'accorder la préférence aux candidats qui se déclarent Inuits en vertu de l'Accord du Nunavut, mais augmenter la représentation des Inuits posera des défis particuliers, compte tenu que plusieurs postes liés au programme de sciences et de technologie sont assortis d'exigences particulières en termes de qualification et de formation scientifique (M.Sc., Ph.D.). Ce risque est exacerbé par le fait que le campus de la SCREA est situé dans une petite collectivité nordique qui manque de main-d'œuvre qualifiée pour les postes axés sur la science. Par conséquent, POLAIRE continuera d'appuyer Pilimmaksaivik pour l'élaboration et la mise en œuvre d'une approche pangouvernementale à l'emploi et à la formation des Inuits et préparera et mettra en place un plan de formation spécifique à POLAIRE pour l'emploi et le pré-emploi des Inuits, plan qui viendra compléter, en tirant parti, les initiatives pangouvernementales en cours. Cela comprend la poursuite des efforts pour renforcer la capacité à long terme chez les jeunes du Nunavut, notamment par le financement de camps et d'ateliers scientifiques.

Il est possible que POLAIRE ait de la difficulté à attirer et à conserver du personnel scientifique et technique pour travailler à Cambridge Bay, de sorte qu'il faudra aussi prendre des mesures pour attirer des chercheurs en début de carrière pour leur offrir un poste à POLAIRE et également, promouvoir POLAIRE et la SCREA auprès de la collectivité universitaire canadienne..

L'atténuation des risques soulevés est d'une grande importance pour l'organisme, car elle lui permettra d'exercer son mandat et de satisfaire les attentes des intervenants. L'ouverture imminente du campus de la SCREA annoncera une période de transition cruciale pour l'organisme et pour la collectivité de Cambridge Bay. De plus, en supposant des répercussions positives, la contribution scientifique et l'accumulation de connaissances dans le cadre du programme de sciences et de technologie devraient permettre aux Canadiens de mieux cerner l'ampleur des changements que subit l'environnement du Nord canadien. De surcroît, les possibilités d'emploi offertes par POLAIRE à Cambridge Bay devraient contribuer au développement économique de la région.

Principaux risques

Risques	Stratégie de réponse au risque	Lien aux programmes du ministère	Lien aux engagements de la lettre de mandat ou aux priorités pangouvernementales et ministérielles (le cas échéant)
Acceptation par les collectivités Les collectivités des régions nordiques peuvent ne pas voir d'avantages directs aux activités entreprises, notamment dans le cadre de la création d'emplois.	Sensibilisation et mobilisation de la communauté; participation des collectivités aux projets et développement de la capacité locale, notamment par les emplois d'été pour étudiants. L'embauche de diplômés locaux du programme de technologie environnementale du collège de l'Arctique du Nunavut et la promotion de l'intérêt des jeunes du Nord pour les sciences et la technologie (S et T) dans le but de préparer la prochaine génération en vue d'un emploi à POLAIRE Consultation et participation continues des principaux intervenants et partenaires	1.2.2 Sensibilisation et renforcement des capacités Services internes	Lettre de mandat de la ministre Bennett : Rétablir la relation entre le Canada et les peuples autochtones, une relation fondée sur la reconnaissance des droits, le respect, la coopération et le partenariat
Incapacité à respecter les objectifs du programme de sciences et de technologie panboréal	La mise en place d'une capacité interne à mener des projets relatifs à la science et la technologie pour appuyer le mandat L'amélioration de la coopération entre les autres ministères fédéraux La mise à profit des partenariats (ministères,	Sciences et technologie pour le Nord	Ministre des Sciences : Soutenir la recherche scientifique et l'intégration des considérations scientifiques dans nos choix en matière d'investissement et de politiques Travailler en collaboration avec le

	industrie, partenaires internationaux, etc.) pour améliorer la capacité à respecter les objectifs de ce programme et de ses sous-programmes		ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne et la ministre de l'Environnement et du Changement climatique pour examiner les répercussions du changement climatique sur les écosystèmes marins arctiques Étudier les options pour renforcer la reconnaissance et le soutien de la recherche fondamentale afin d'appuyer les découvertes
Représentation des Inuits dans les postes à POLAIRE L'intérêt, la disponibilité et l'état de préparation des Inuits et d'autres facteurs auront des incidences sur les obligations de POLAIRE en vertu de l'Accord du Nunavut d'œuvrer dans le sens de 85 % de représentation des Inuits dans l'ensemble des groupes et niveaux.	Continuer d'appuyer Pilimmaksaivik dans la préparation et la mise en œuvre d'une approche pan-gouvernementale à l'emploi et à la formation des Inuits Préparer et mettre en œuvre un plan de formation spécifique à POLAIRE pour l'emploi et le pré-emploi des Inuits, qui complète les initiatives pangouvernementales et en tire parti	Services internes Sensibilisation et renforcement des capacités	Accord du Nunavut Aller de l'avant au Nunavut : accord sur le règlement de certains litiges et certaines questions de mise en œuvre entre les Inuits du Nunavut et le gouvernement du Canada et le gouvernement du Nunavut
Recrutement et maintien en poste du personnel POLAIRE peut avoir de la difficulté à attirer et à maintenir en poste le personnel scientifique et technique pour travailler à Cambridge Bay Ralentissement et difficultés avec la continuité du programme,	La dotation ciblera les Inuits et les scientifiques en début et en fin de carrière et le personnel du Nord Assurer une période de transition appropriée entre le personnel temporaire et le personnel permanent	Sciences et technologie pour le Nord Services internes	Lettre de mandat de la ministre Bennett : Renouveler la relation entre le Canada et les peuples autochtones, fondée sur la reconnaissance, les droits, le respect, la coopération et le partenariat Aller de l'avant au

et remplacement de main-d'œuvre temporaire par du personnel permanent	Continuer d'appuyer Pilimmaksaivik dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une approche pan-gouvernementale à l'emploi et à la formation des Inuits Préparer et mettre en œuvre un plan de formation spécifique à POLAIRE sur l'emploi et le pré-emploi des Inuits, qui complète les initiatives pan-gouvernementales et en tire parti Financement de renforcement des capacités des programmes axés sur la jeunesse inuite pour augmenter son intérêt à l'égard des postes de nature scientifique		Nunavut : accord sur le règlement de certains litiges et certaines questions de mise en œuvre entre les Inuits du Nunavut et le gouvernement du Canada et le gouvernement du Nunavut
--	--	--	---

Résultats prévus : ce que nous voulons réaliser au cours de l'année et ultérieurement

Programme : Sciences et technologie pour le Nord

Description

Ce programme vise à assurer une forte présence en matière de recherche dans l'Arctique canadien. Il comprend deux sous-programmes : 1) Science et surveillance et 2) Développement et transfert de technologies. En collaboration avec des intervenants clés et au moyen de sa capacité interne pour les sciences et la technologie, POLAIRE se dotera du large éventail de renseignements qui lui seront nécessaires afin de rechercher des solutions efficaces aux questions et au développement de politiques et de programmes polaires, et de renforcer la position de chef de file du Canada en tant que pays arctique. Ce programme constituera un environnement dans lequel la science et les connaissances traditionnelles aideront à relever les défis de l'Arctique.

Sous-programme : Science et surveillance

Le sous-programme Science et surveillance vise à collaborer avec des organisations sur des questions interdisciplinaires et intersectorielles dans le but de tirer parti de l'expérience, de l'expertise et des ressources collectives. De plus, ce programme financera, à l'aide de son programme de subventions et de contributions, des destinataires externes (p. ex., les milieux universitaires, les communautés, les organismes sans but lucratif, l'industrie, et d'autres ordres de gouvernement) qui sont en mesure d'aider POLAIRE à respecter ses priorités en matière de sciences, de technologie et d'excellence de la surveillance.

Sous-programme : Développement et transfert de technologies

Le sous-programme de Développement et transfert de technologies a pour but de faire de POLAIRE une plaque tournante pour le développement de la technologie arctique en fournissant une plateforme de recherche, de l'expertise, une infrastructure et des fonds afin d'apporter un soutien aux entrepreneurs et aux innovateurs du Nord pour l'élaboration, l'adaptation et la mise à l'essai de technologies qui pourraient être utilisées dans le Nord.

Points saillants de la planification

Les priorités et les initiatives suivantes soutiennent ce programme :

- (1) Sources d'énergie nouvelles et renouvelables : Réduire la dépendance à l'égard de l'énergie importée à coût élevé, explorer la faisabilité d'exploiter des sources locales et améliorer l'application de technologies de remplacement dans le Nord
- (2) Préparation de l'information de base pour la viabilité nordique : L'équipe de sciences et technologie de POLAIRE continuera de travailler sur les inventaires de base de l'écosystème dans la zone d'expérimentation et de référence de la SCREA grâce à l'établissement d'instruments de surveillance (p. ex., stations météorologiques, tours de covariance des turbulences, outils de surveillance du débit minimal des rivières).
- (3) Prévision des répercussions du changement de l'état des glaces, du pergélisol et de la neige sur la navigation, l'infrastructure et les collectivités : Parfaire la connaissance des éléments gelés de la cryosphère terrestre et marine afin de soutenir les mesures d'adaptation et d'améliorer les modèles climatiques.
- (4) Stimulation de l'amélioration de la conception, de la construction et de l'entretien de l'infrastructure bâtie dans le Nord : Appliquer des conceptions, des techniques et des matériaux novateurs afin d'améliorer l'efficacité énergétique et la qualité de l'infrastructure du Nord, et de réduire le coût de son cycle de vie.

Processus compétitif de financement

Le programme de sciences et technologie, comme moyen d'atteindre ses priorités, aura recours à un [processus compétitif de financement](#)^v à l'égard des projets à compter de 2017-2018. Les projets retenus doivent correspondre à l'un des thèmes suivants : la recherche et la surveillance communautaires; la recherche et la surveillance sur place; l'expérience de la NASA sur la vulnérabilité de la région boréale de l'Arctique (ABOVE); la mobilisation des solutions énergétiques pour les collectivités; la « nordification » et les essais de technologies employant des énergies propres; la recherche, la surveillance, l'élaboration ou la mise en production d'infrastructures de logement nordiques novatrices, ainsi que l'adaptation des systèmes de traitement des déchets aux environnements du Nord. À titre de perfectionnement au processus antérieur de financement concurrentiel, à compter de 2017-2018, POLAIRE veillera à ce que toutes les ententes de contribution précisent clairement la structure de rapports pour les bénéficiaires, à ce qu'une vaste de bénéficiaires soit admissible au financement et que la portée géographique s'étende à l'ensemble du Nord canadien (les trois territoires, le Nunavik et le Nunatsiavut). De plus, POLAIRE accorde la préférence aux projets qui aident à renforcer la capacité et le leadership nordiques en sciences et en technologie et la gestion du savoir ainsi que la mobilisation en encourageant l'intégration du savoir autochtone (SA) dans les projets et leur

mise en œuvre, le leadership et la participation des gens du Nord et de leurs collectivités, l'intégration locale et communautaire de la formation et du renforcement des capacités et une approche multidisciplinaire.

Soutien des projets de recherche

POLAIRE continue également à offrir du financement et du soutien pour les projets de recherche pluriannuels (de 2015 à 2018) au moyen d'un processus compétitif de financement dans le domaine de la surveillance nordique, et pour les projets visant des régions connaissant des activités considérables de mise en valeur des ressources. POLAIRE a établi des ententes de financement pluriannuelles afin d'appuyer ces projets jusqu'au 31 mars 2018. Ces nouvelles ententes sont assorties de budgets révisés, de plans de travail et de structures de rapport détaillés. Cette même rigueur sera appliquée à tous les nouveaux projets subventionnés par l'intermédiaire du processus compétitif de financement.

Publication scientifique

Dans le cadre de l'exécution de ses programmes, POLAIRE procédera à l'acquisition d'une vaste gamme de renseignements nécessaires pour chercher des solutions efficaces aux enjeux polaires, à l'élaboration des politiques et des programmes et au renforcement de la position de chef de file du Canada en tant que pays arctique. Les renseignements ainsi acquis seront diffusés au moyen d'une publication scientifique annuelle qui portera sur les thèmes de recherche d'importance névralgique pour POLAIRE à l'appui de son mandat global. De plus, POLAIRE a élaboré une structure de rapports à l'intention de tous ses bénéficiaires et a mis en œuvre des lignes directrices de gestion des données afin de veiller à l'existence, pour tous les projets que l'organisme subventionne, d'un dossier de métadonnées traçable et qui peut faire l'objet de rapports en temps opportun.

Résultats prévus

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Objectif	Date d'atteinte de l'objectif	Résultats réels pour 2013-2014 *	Résultats réels pour 2014-2015	Résultats réels pour 2015-2016
1.1 L'utilisation durable des terres et des ressources dans l'Arctique est soutenue par la recherche en sciences et en technologie ainsi que les activités de formation dirigées par POLAIRE	Le nombre de projets entrepris grâce à des accords/ protocoles d'entente auprès de partenaires externes	Base à déterminer	Base à déterminer	Données non disponibles	Le nombre de projets entrepris grâce à des accords/ protocoles d'entente auprès de partenaires externes : 49	Nombre de projets entrepris grâce à des accords/ protocoles d'entente auprès de partenaires externes : 35
	Le nombre de projets de recherche conjoints avec des partenaires externes	Base à déterminer	Base à déterminer	Données non disponibles	Données inconnues	Données inconnues
	Le niveau d'investissement des partenaires dans les activités de recherche avec POLAIRE	Base à déterminer	Base à déterminer	Données non disponibles	Données inconnues	Données inconnues

	Le nombre de scientifiques travaillant avec POLAIRE	Base à déterminer	Base à déterminer	Données non disponibles	Nombre total de chercheurs principaux travaillant avec POLAIRE : 45	Nombre total de chercheurs principaux travaillant avec POLAIRE : 31
	Le nombre de chercheurs utilisant les installations de la SCREA (p. ex. GC et chercheurs étrangers)	Base à déterminer	Base à déterminer	Données inconnues	Aucun	
1.1.1 Les projets financés par POLAIRE renforcent la capacité et le leadership du Nord en sciences et en surveillance	Le nombre de projets de surveillance avec des partenaires externes	Base à déterminer	Base à déterminer	Données non disponibles	POLAIRE a lancé un appel de propositions en 2015 qui soutenait 9 projets de surveillance avec des partenaires externes	POLAIRE a lancé un appel de propositions en 2015 qui soutenait 17 projets de surveillance avec des partenaires externes
	L'investissement des partenaires dans des activités de surveillance avec POLAIRE	Base à déterminer	Base à déterminer	Données non disponibles	Données inconnues	Données inconnues
	Adoption des processus d'attribution concurrentiels	Base à déterminer	Base à déterminer	Données non disponibles	Données inconnues	Données inconnues
	Les publications des recherches soutenues par POLAIRE	Base à déterminer	Base à déterminer	Données non disponibles	Données inconnues	Données inconnues

	Le nombre de citations des recherches de POLAIRE	Base à déterminer	Base à déterminer	Données non disponibles	Données inconnues	Données inconnues
1.1.2 Les solutions aux enjeux de l'Arctique sont élaborées en utilisant les connaissances traditionnelles et locales ainsi que les sciences et les technologies	Le nombre de projets de technologie avec des partenaires externes	Base à déterminer	Base à déterminer	Données non disponibles	2	1
	Les investissements des partenaires dans des projets de technologie avec POLAIRE	Base à déterminer	Base à déterminer	Données non disponibles	Données inconnues	Données inconnues
	Les retombées des investissements ou ventes de nouvelles technologies dans les collectivités nordiques	Base à déterminer	Base à déterminer	Données non disponibles	Données inconnues	Données inconnues

* Savoir polaire Canada a été créé en vertu de la Loi sur la Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique qui est entrée en vigueur le 1^{er} juin 2015.

Ressources financières budgétaires (dollars)

Budget principal des dépenses de 2017–2018	Dépenses prévues pour 2017–2018	Dépenses prévues pour 2018–2019	Dépenses prévues pour 2019–2020
13 599 331	13 599 331	16 336 826	16 336 826

Ressources humaines (en équivalents temps plein ou ETP)

Nombre d'ETP prévus 2017–2018	Nombre d'ETP prévus 2018–2019	Nombre d'ETP prévus 2019–2020
22	25	25

Programme : Application des connaissances polaires

Description

Le programme vise à promouvoir et à enrichir les sciences et la technologie polaires à l'échelle nationale et internationale, et à bâtir les capacités scientifiques au moyen de la formation, de la sensibilisation et des possibilités d'apprentissage. Les activités de sensibilisation et de mobilisation apporteront la rétroaction nécessaire pour s'assurer que les connaissances polaires sont pertinentes pour les partenaires et les Autochtones. Le programme se subdivise en deux sous-programmes : 1) Gestion des connaissances et 2) Sensibilisation et renforcement des capacités.

Points saillants de la planification

Mobilisation des connaissances :

- **Synthétiser les données et renseignements scientifiques relatifs à l'Arctique et cerner les produits de connaissances à valeur ajoutée pour informer les décisions clés dans les régions polaires.** POLAIRE recueillera les connaissances et fera la transposition des résultats scientifiques dans un langage adapté au grand public.
- **Faciliter les discussions au sujet des lacunes et des secteurs de collaboration prioritaires en matière de recherche qui seront pertinents pour les résidents du Nord**, comme le logement, afin que la planification et l'exécution de la recherche soient orientées en fonction des connaissances dont la population nordique a besoin. Cela aidera à la transposition des connaissances en résultats tangibles pour les collectivités autochtones, l'industrie, les décideurs et autres intervenants dans l'ensemble des activités axées sur les sciences et la technologie.
- **Promouvoir l'élaboration et la diffusion de connaissances d'autres régions circumpolaires, notamment l'Antarctique**, au moyen d'ententes bilatérales et de la participation à des forums internationaux en vue d'améliorer la collaboration entre les communautés scientifiques polaires canadiennes et internationales, pour tirer profit d'une capacité supplémentaire et traiter les principales lacunes en matière de connaissances. Continuer à œuvre à l'élaboration d'un Programme canadien de recherche sur l'Antarctique pour renforcer le leadership et la capacité du Canada en science polaire et tirer parti des conclusions d'un atelier canadien sur la recherche antarctique organisé par POLAIRE en octobre 2016.
- **Faciliter un meilleur accès à l'information et un meilleur partage de celle-ci** en facilitant l'accès aux dossiers de recherche de POLAIRE et encourager la collaboration concernant la gestion de l'information et du savoir pour les régions polaires. Cela supposera une collaboration avec le Polar Data Catalogue afin d'élaborer des politiques

garantissant un accès ouvert aux données sur l'Arctique et l'Antarctique, y compris celles qui proviennent des projets subventionnés par POLAIRE, de façon à appuyer le processus décisionnel et à favoriser les recherches des divers intervenants.

Communications et sensibilisation

- **Renforcer la connaissance du mandat de POLAIRE** par l'élaboration et l'utilisation d'un éventail d'outils, notamment un identificateur visuel, l'application Savoir polaire, des cartes circumpolaires, kiosques, vidéos, expositions de photos et de cartes au sol éducatives .
- **Promouvoir et créer une culture de science au Canada**, dans le but d'accroître la sensibilisation et l'intérêt du public quant à la recherche dans l'Arctique et l'Antarctique et de faire part des activités de POLAIRE, notamment par l'intermédiaire d'entrevues à la radio, de webinaires, d'articles, de publications et d'une couverture vidéo et télévisuelle afin d'encourager les contacts avec les communautés nordiques et les autres groupes d'intervenants.
- **Organiser des événements publics au campus de la SCREA** afin de communiquer les résultats des recherches à la communauté.
- **Établir et renforcer le leadership du Canada en matière de recherche polaire** en participant de façon visible aux événements et aux conférences scientifiques, assurer une forte présence des chercheurs canadiens et des organisations autochtones dans les initiatives internationales sur les sciences polaires et aider à améliorer la coopération scientifique au sein des États de l'Arctique. Cela comprendra la mise en place de l'Accord de renforcement de la coopération scientifique dans l'Arctique, qui sera signé par les ministres des Affaires étrangères lors de la prochaine réunion ministérielle du Conseil de l'Arctique en mai 2017, en mobilisant les organismes autochtones et les autres partenaires.

Renforcement des capacités

- **Continuer d'offrir des camps scientifiques aux jeunes** dans les domaines des sciences, de la technologie, du génie et des mathématiques (STGM) à Cambridge Bay. Offrir une aide financière aux organisateurs et autres partenaires, par exemple Actua, de façon à assurer une mobilisation accrue de la jeunesse du Nord dans les activités de STGM.
- **Soutenir** les perspectives de formation à l'emploi pour les gens du Nord et les étudiants des programmes d'été afin d'appuyer la création et le renforcement d'une capacité scientifique nordique et de préparer les Inuits du Nunavut à occuper des postes dans POLAIRE et être recrutés pour le campus de la SCREA et respecter les obligations de POLAIRE en matière d'emploi des Inuits en vertu de l'article 23 de l'Accord du

Nunavut. Cela supposera des initiatives de soutien et de collaboration avec les partenaires nordiques, particulièrement le Collège Arctique du Nunavut.

- **Continuer d'administrer le programme de formation scientifique dans le Nord**, qui permet d'offrir chaque année des fonds supplémentaires au-delà de 300 chercheurs nordiques en début de carrière, dans plus de 35 universités du Canada, et œuvrer afin d'accroître l'efficacité du programme.
- **Procéder à la présentation annuelle du Prix de la recherche scientifique sur le Nord** pour reconnaître la production de savoir dont bénéficient les résidents du Nord.

Les plans de POLAIRE en matière de sensibilisation et de renforcement des capacités appuient les priorités de la ministre des Affaires autochtones et du Nord concernant le renouvellement des relations entre le Canada et les Autochtones tout en allant dans le sens des obligations du gouvernement du Canada en matière d'emploi et de formation préalable à l'emploi des Inuits en vertu de l'Accord du Nunavut. Le programme de sensibilisation communautaire sera essentiel pour obtenir l'intrant, la rétroaction et la participation de la collectivité et favoriser un renforcement des capacités. L'accent portera sur la mise à contribution et la mobilisation des partenaires, notamment les groupes autochtones, et le renforcement des capacités à l'échelon des collectivités, par la formation et la participation à des projets en science et technologie.

Étant donné que le mandat de POLAIRE est horizontal, ces activités appuient les priorités en matière de science, d'infrastructure matérielle, d'écosystème marin, de changement climatique et de technologies non polluantes dégagées dans les lettres de mandat de plusieurs ministres, notamment la ministre des Affaires autochtones et du Nord, la ministre des Sciences, de l'Infrastructure et des Collectivités, la ministre des Pêches et des Océans et la ministre de l'Environnement et du Changement climatique. Elles appuient également une des priorités de la ministre des Affaires étrangères de « rétablir un leadership canadien constructif dans le monde », notamment « [d]onner un souffle nouveau à la diplomatie et au leadership du Canada relativement à d'importants enjeux internationaux au sein d'institutions multilatérales ».

L'information et les connaissances concernant la recherche polaire seront davantage accessibles, diffusées de façon stratégique, et répondront aux besoins des partenaires, notamment les collectivités autochtones. On disposera de connaissances meilleures pour éclairer la politique et les décisions reposant sur des faits. Les indicateurs de réussite seront le niveau d'appui des projets dans les communautés nordiques; la connaissance du mandat de POLAIRE parmi les organismes de recherche scientifique (à l'échelle nationale et internationale); le niveau de sensibilisation du public de POLAIRE; le niveau de couverture médiatique (les tendances dans le nombre d'indications dans les médias), ainsi que l'achalandage du site Web/des médias sociaux d'après les données analytiques Web et la mesure dans laquelle les partenaires ont accès aux produits de connaissance de POLAIRE et dans laquelle les responsables gouvernementaux et

décideurs de la politique utilisent l'information pour prendre leurs décisions.

Résultats prévus

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Objectif	Date d'atteinte de l'objectif	Résultats réels pour 2013-2014 *	Résultats réels pour 2014-2015	Résultats réels pour 2015-2016
1.1 Sciences et technologie pour le Nord	Le nombre de projets entrepris dans le cadre d'ententes/ protocoles d'entente avec des partenaires externes.	Base à déterminer	Base à déterminer	Données non disponibles	Une déclaration de coopération a été signée entre la Commission canadienne des affaires polaires (maintenant POLAR) et la Société arctique de Finlande, qui aidera à renforcer les collaborations internationales sur la recherche dans l'Arctique et attirera les scientifiques à entreprendre leur travail au campus CHARS une fois la construction terminée.	POLAIRE a signé un protocole d'entente avec l'Institut de recherche polaire de la Corée, qui aidera à renforcer les collaborations internationales dans la recherche sur l'Arctique et attirera des scientifiques qui entreprendront leur travail au campus de la SCREA lorsque la construction sera terminée. POLAIRE a dirigé la délégation du Canada au groupe de travail sur la coopération scientifique du Conseil de l'Arctique, qui a réussi à

						négocier une nouvelle entente internationale exécutoire parmi les huit États de l'Arctique. Cette entente devrait être signée à la Rencontre ministérielle de mai 2017 du Conseil de l'Arctique.
1.1.1 Sciences et surveillance		Base à déterminer	Base à déterminer	Données non disponibles	Données non disponibles	Soutien offert au Réseau canadien d'opérateurs de recherche nordique (RCORN) pour favoriser l'élaboration d'un plan stratégique afin de mieux relier l'infrastructure et les installations de recherche dans l'ensemble du Canada.
1.2 Application des connaissances polaires	Les connaissances en sciences et technologie polaires ont des répercussions sur la programmation et les politiques du Canada en matière de	Base à déterminer	Base à déterminer	Production du rapport sur « l'État du savoir nordique au Canada ».	Production du rapport sur « l'État de la surveillance environnementale dans le Nord du Canada ».	POLAIRE, en collaboration avec la Société canadienne d'hypothèques et de logement, le Conseil national de recherches du Canada et Ressources

	sciences et de technologies.					naturelles Canada, a organisé un atelier pour discuter des occasions de mobiliser des ressources et de collaborer à des mesures à court terme à moyen terme pour améliorer le logement dans le Nord.
1.2.1 Gestion des connaissances	Les connaissances réunies et produites par Savoir polaire Canada renseignent les intervenants en sciences et technologie polaires.	Base à déterminer	Base à déterminer	Données non disponibles	Données non disponibles	Préparation de cartes circum-polaires distribuées aux partenaires clés et aux intervenants afin d'augmenter les connaissances de l'Arctique et de l'Antarctique. Aide financière qui a permis à la Kitikmeot Heritage Society à préparer un guide de recherche appuyant les activités à Cambridge Bay et dans les environs.

						Le personnel de POLAIRE a participé à nombre conférences et d'ateliers canadiens et internationaux afin de promouvoir le mandat de l'organisme et établir des partenariats avec d'autres organisations. Préparation de dépliants pour faire connaître le mandat POLAIRE et production d'une courte vidéo « POLAIRE 101 ».
1.2.2 Sensibilisation et renforcement des capacités	Le niveau de participation aux projets par les collectivités Nordiques (p. ex. nombre de participants établis dans le Nord et nature et durée de leur participation, engagement communautaire). Connaissance du mandat de POLAIRE dans les organismes	Base à déterminer	Base à déterminer	Données non disponibles	Le soutien du programme de technologie environnementale (PTE) à Cambridge Bay, qui aide à créer un effectif possédant les compétences appropriées pour l'emploi au sein du campus de la SCREA.	Le soutien financier en vue du prix Inspiration arctique en 2015. POLAIRE a organisé 10 camps scientifiques (au total, 69 participants) à Cambridge Bay, Nunavut, afin de promouvoir la science, la technologie, le génie et les mathématiques

	de recherche scientifique (nationaux et internationaux). Volume d'achalandage de POLAIRE d'après les données d'analyse du Web; couverture médiatique (tendance concernant le nombre de mentions dans les médias) et niveau de couverture et d'interaction dans les médias sociaux. Niveau et nombre de possibilités de POLAIRE en matière de sciences ou de soutien aux sciences en lien avec la formation des gens du Nord. Nombre d'emplois créés pour les gens du Nord avec le soutien de POLAIRE. Nombre de camps scientifiques					(STGM) auprès des jeunes du Nord. POLAIRE a fourni plus de 100 000 \$ pour appuyer Actua afin de faciliter la tenue d'ateliers et de camps pour les jeunes du Nord, au Nunavut. Le lancement du programme de subventions Inspiration, Students on Ice (SOI) de POLAIRE qui soutient les projets des anciens SOI qui profitent à l'Arctique canadien. Trois projets primés sélectionnés de diverses régions du Nord canadien. Augmentation de la présence sur les médias sociaux, y compris Twitter et Facebook.
--	--	--	--	--	--	---

	recevant le soutien de POLAIRE (y compris le nombre et la fourchette d'âge des participants). Nombre de gens du Nord employés par POLAIRE (y compris le nombre de candidats, le taux de réussite, la représentation des Inuits et la progression professionnelle).					Soutien du programme de technologie environnementale (PTE) au Collège Arctique du Nunavut à Cambridge Bay. Au total, 4 étudiants du programme d'été ont été recrutés à Cambridge Bay pour l'été 2015.
--	--	--	--	--	--	---

* Savoir polaire Canada a été créé en vertu de la Loi sur la Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique qui est entrée en vigueur le 1^{er} juin 2015.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses de 2017-2018	Dépenses prévues pour 2017-2018	Dépenses prévues pour 2018-2019	Dépenses prévues pour 2019-2020
3 106 557	3 106 557	4 328 366	4 328 366

Ressources humaines (en équivalents temps plein ou ETP)

Nombre d'ETP prévus 2017-2018	Nombre d'ETP prévus 2018-2019	Nombre d'ETP prévus 2019-2020
14	14	14

Services internes

Description

On entend par Services internes les groupes d'activités et de ressources connexes que le gouvernement fédéral considère comme des services de soutien aux programmes ou qui sont requis pour respecter les obligations d'une organisation. Les Services internes renvoient aux activités et aux ressources de 10 catégories de services distinctes qui soutiennent l'exécution de programmes dans l'organisation, sans égard au modèle de prestation des Services internes du ministère. Les 10 catégories de service sont : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel et services de gestion des acquisitions.

Points saillants de la planification

Nous donnons dans cette section un aperçu des principales initiatives que POLAIRE prévoit prendre et des activités et interventions importantes qu'il prévoit réaliser pour soutenir les services internes.

Les initiatives de gestion et de prestation des services internes de POLAIRE notées ci-dessous continueront d'être fondées sur des pratiques de gestion financière saine et d'être conçues pour améliorer l'efficacité et l'efficience de l'exécution des programmes et des opérations.

- Continuer d'affecter du personnel à l'organisation POLAIRE pour améliorer la capacité interne et recruter du personnel pour le campus de la SCREA à Cambridge Bay, puisque les installations sont opérationnelles.
- Continuer à appuyer Pilimmaksaivik pour l'élaboration et la mise en œuvre d'une approche pangouvernementale à l'emploi et à la formation des Inuits et des plans spécifiques à POLAIRE pour compléter les initiatives pangouvernementales et en tirer parti.
- Continuer d'adopter et d'accroître les solutions de gestion de l'information et de technologie de l'information pour faire avancer la perception, la gestion, la communication et la sauvegarde de l'information opérationnelle au sein de POLAIRE et de ses partenaires.
- Continuer de doter les services internes d'une base solide, au moyen de l'élaboration continue de programmes de gestion organisationnelle, notamment dans les domaines de la planification et de la mesure du rendement, de la santé et de la sécurité au travail, de la technologie de l'information, de la gestion de l'information et de la gestion de projets.

- Continuer à élaborer des pratiques de gestion financière saines pour POLAIRE en établissant des outils de prévision et en faisant participer les gestionnaires à la planification financière.
- Continuer à évaluer les options pour appuyer la gestion des processus de POLAIRE, en particulier, les systèmes d'information financière et ceux des Ressources humaines (p. ex., l'intégration de SAP).
- Continuer à collaborer avec AANC pour assurer une transition harmonieuse du campus de la SCREA à POLAIRE. Cela comprend l'obtention des pouvoirs législatifs liés à la gestion immobilière liée au campus.
- Continuer à fournir de rigoureux programmes de subventions et contributions qui s'harmonisent avec les programmes d'applications de gestion des connaissances et les programmes scientifiques et techniques nordiques de POLAIRE et qui les appuient.
- Continuer de faire en sorte que le milieu de travail soit respectueux et sain en permettant l'accès aux Services aux employés qui favorisent la santé et le bien-être.

Ressources financières budgétaires (dollars)

Budget principal des dépenses de 2017-2018	Dépenses prévues pour 2017-2018	Dépenses prévues pour 2018-2019	Dépenses prévues pour 2019-2020
4 888 343	4 888 343	8 189 945	8 189 945

Ressources humaines (en équivalents temps plein ou ETP)

Nombre d'ETP prévus pour 2017-2018	Nombre d'ETP prévus pour 2018-2019	Nombre d'ETP prévus pour 2019-2020
16	18	18

Dépenses et ressources humaines

Dépenses prévues

Sommaire de la planification budgétaire pour les programmes et les Services internes (dollars)

Programmes et Services internes	Dépenses pour 2014-2015	Dépenses pour 2015-2016	Dépenses prévus pour 2016-2017	Budget principal des dépenses de 2017-2018	Dépenses prévues pour 2017-2018	Dépenses prévues pour 2018-2019	Dépenses prévus pour 2019-2020
Sciences et technologie pour le Nord	Sans objet	5 391 920	9 361 303	13 599 331	13 599 331	16 336 826	16 336 826
Application du savoir polaire	Sans objet	1 088 049	2 686 962	3 106 557	3 106 557	4 328 366	4 328 366
Sous-total	Sans objet	6 479 969	12 048 265	16 705 888	16 705 888	20 665 192	20 665 192
Services internes	Sans objet	1 806 742	5 246 136	4 888 343	4 888 343	8 189 945	8 189 945
Total	Sans objet	8 286 711	17 294 401	21 594 231	21 594 231	28 855 137	28 855 137

Ressources humaines planifiées

Sommaire de la planification des ressources humaines pour les programmes et les Services internes (équivalent temps plein ou ETP)

Programmes et Services internes	Équivalents temps plein pour 2014-2015	Équivalents temps plein pour 2015-2016	Équivalents temps plein prévus pour 2016-2017	Équivalents temps plein prévus pour 2017-2018	Équivalents temps plein prévus pour 2018-2019	Équivalents temps plein prévus pour 2019-2020
Sciences et technologie pour le Nord	Sans objet	14	15	22	25	25
Application du savoir polaire	Sans objet	6	10	14	14	14
Sous-total	Sans objet	20	25	36	39	39
Services internes	Sans objet	8	15	16	18	18
Total	Sans objet	28	40	52	57	57

Budget des dépenses par crédit voté

Pour obtenir l'information sur les crédits de Savoir polaire Canada consultez le [Budget principal des dépenses 2017-2018](#)^{vi}.

État des résultats condensé prospectif

Le bilan sommaire des opérations (prospectif) donne un aperçu général des opérations de Savoir polaire Canada. La prévision des données financières sur les dépenses et les recettes est effectuée suivant la méthode de la comptabilité d'exercice afin d'accroître la responsabilité et d'améliorer la transparence et la gestion financière.

Étant donné que le bilan sommaire des opérations (prospectif) est préparé selon la méthode de comptabilité d'exercice et que les montants des dépenses projetées et des dépenses prévues présentés dans d'autres sections du Plan ministériel sont établis selon la méthode de comptabilité axée sur les dépenses, il est possible que les montants diffèrent.

Un bilan sommaire des opérations (prospectif) plus détaillé ainsi que des notes afférentes, dont un rapprochement des coûts de fonctionnement nets et des autorisations demandées, se trouvent sur le [site Web de Savoir polaire Canada^{vii}](#).

État des résultats condensé prospectif

Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018 (en dollars)

Renseignements financiers	Résultats projetés de 2016-2017	Résultats prévus pour 2017-2018	Écart (résultats prévus pour 2017-2018 moins résultats projetés pour 2016-2017)
Total des dépenses	16 992 513	22 525 492	5 532 979
Total des recettes	(19 400)	(373 700)	(354 300)
Coût de fonctionnement net avant le financement et les transferts gouvernementaux	17 011 913	22 899 192	5 887 279

Renseignements supplémentaires

Renseignements ministériels

Profil organisationnel

Ministre de tutelle : L'honorable Carolyn Bennett, C.P., députée

Président du conseil d'administration : M. Richard Boudreault

Administrateur général : Dr. David J. Scott, Ph.D., président et directeur général

Portefeuille ministériel : Affaires autochtones et du Nord

Instruments habilitants : Loi sur la Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique

Année d'incorporation ou de création : 2015

Autres : L'administration de Savoir polaire Canada (POLAIRE) est assurée par un conseil d'administration composé de neuf membres, dont un président et un vice-président. Le conseil approuve le Plan de sciences et de technologie de l'organisation ainsi que les plans de travail annuels et le budget de cette dernière. Il relève du ministre des Affaires autochtones et du Nord. Tous les postes sont attribués par décret pour des mandats ne dépassant pas cinq ans, et sont admissibles à un renouvellement pour un deuxième mandat. Les membres du conseil d'administration exercent leurs fonctions à temps partiel.

Cadre de présentation de rapports

Voici les résultats stratégiques et l'Architecture d'alignement des programmes de référence pour 2017-2018 de Savoir polaire Canada :

1. Résultat stratégique : Le Canada possède des connaissances scientifiques et techniques sur l'Arctique de calibre mondial pour soutenir le développement et la gérance du Nord canadien, et il est reconnu comme un chef de file pour les questions liées à la recherche circumpolaire.

1.1 Programme : Sciences et technologie pour le Nord

1.1.1 Sous-programme : Science et surveillance

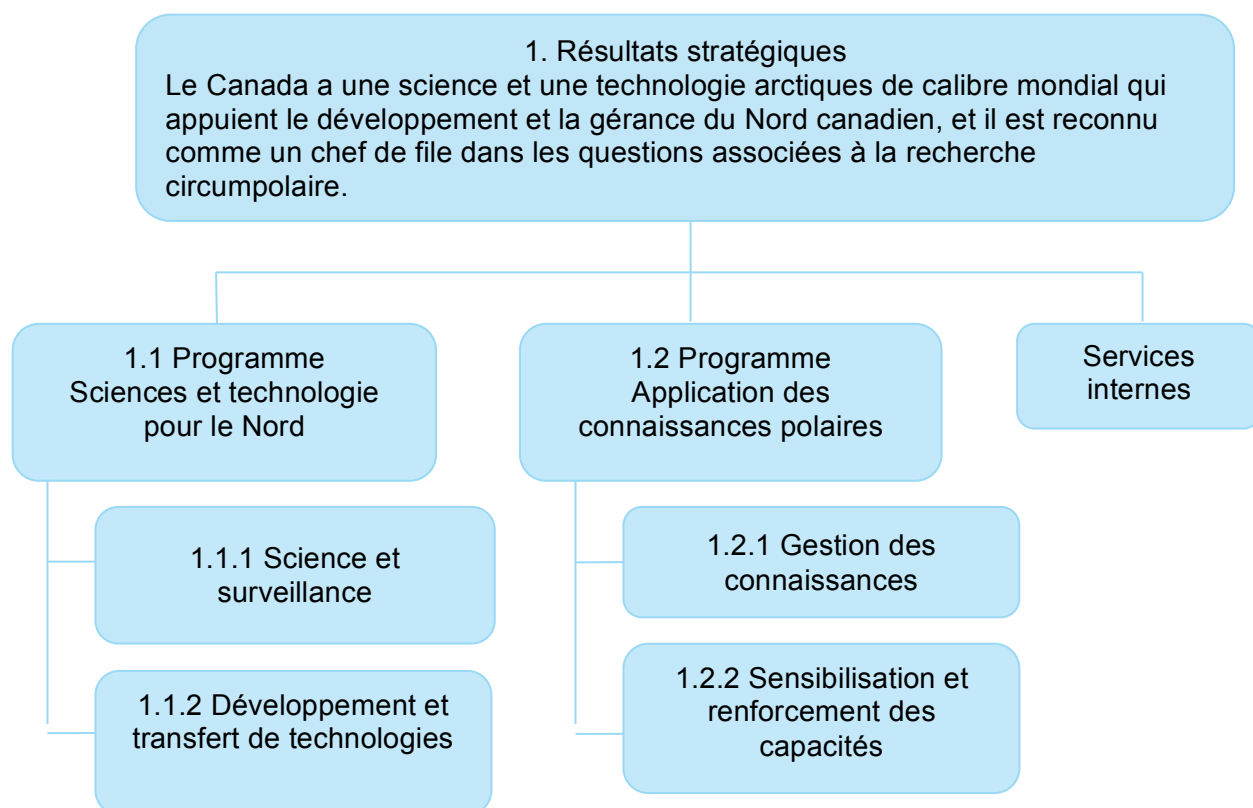
1.1.2 Sous-programme : Développement et transfert de technologies

1.2 Programme : Application des connaissances polaires

1.2.1 Sous-programme : Gestion des connaissances

1.2.2 Sous-programme : Sensibilisation et renforcement des capacités

Services internes



Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires ci-dessous sont disponibles sur le [site Web de Savoir polaire Canada](#)^{viii}.

- ▶ Renseignements sur les programmes de paiements de transfert de cinq millions de dollars ou plus
- ▶ Renseignements sur les programmes de paiements de transfert de moins de cinq millions de dollars
- ▶ Initiatives horizontales

Dépenses fiscales fédérales

Il est possible de recourir au régime fiscal pour atteindre des objectifs de la politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'imposition, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances Canada publie chaque année des estimations et des projections du coût de ces mesures dans le [Rapport sur les dépenses fiscales fédérales](#)^{ix}. Ce rapport comporte également des renseignements de base détaillés sur les dépenses fiscales, notamment des descriptions, des objectifs, des données historiques et des références se rapportant aux programmes fédéraux de dépenses connexes. Les mesures fiscales présentées dans le rapport relèvent de la responsabilité du ministre des Finances.

Coordonnées de l'organisation

Savoir polaire Canada, Bureau d'Ottawa
2^e étage
170, avenue Laurier Ouest
Ottawa (Ontario) K1P 5V5
Canada
Tél. : 613-943-8605

David J. Scott, Ph.D., président-directeur général
Tél. : 613-943-8605
Courriel : info@polar.gc.ca

Annexe : Définitions

Architecture d'alignement des programmes (Program Alignment Architecture)

Répertoire structuré de tous les programmes d'un ministère ou organisme qui décrit les liens hiérarchiques entre les programmes et les liens aux résultats stratégiques auxquels ils contribuent.

Cadre ministériel des résultats (Departmental Results Framework)

Comprend les responsabilités essentielles, les résultats ministériels et les indicateurs de résultat ministériel.

Cible (target)

Un rendement mesurable ou un niveau de succès auquel une organisation, un programme ou une initiative aspire dans un délai précis. Les cibles peuvent être quantitatives ou qualitatives.

Crédit (appropriation)

Toute autorisation du Parlement de verser une somme d'argent à même le Trésor.

Dépenses budgétaires (budgetary expenditures)

Dépenses de fonctionnement et en capital; paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, organisations ou individus; et paiements à des sociétés d'État.

Dépenses législatives (statutory expenditures)

Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La législation énonce l'objectif des dépenses et les conditions dans lesquelles ces dépenses peuvent être effectuées.

Dépenses non budgétaires (non-budgetary expenditures)

Recettes et décaissements nets au titre de prêts, de placements et d'avances, qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

Dépenses prévues (planned spending)

En ce qui a trait aux Plans ministériels et aux Rapports sur les résultats ministériels, les dépenses prévues s'entendent des montants approuvés par le Conseil du Trésor au plus tard le 1^{er} février. Elles peuvent donc comprendre des montants qui s'ajoutent aux dépenses prévues indiquées dans le budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de

justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son Plan ministériel et son Rapport sur les résultats ministériels.

Dépenses votées (voted expenditures)

Dépenses approuvées annuellement par le Parlement au moyen d'une loi de crédits. Les modalités les régissant se trouvent dans le libellé de cette loi.

Équivalent temps plein (full-time equivalent)

Mesure utilisée pour représenter une année-personne complète d'un employé dans le budget ministériel. L'équivalent temps plein est calculé en fonction du coefficient des heures de travail assignées et des heures normales de travail. Les heures normales de travail sont établies dans les conventions collectives.

Indicateur de rendement (performance indicator)

Moyen qualitatif ou quantitatif de mesurer un résultat ou un extrant en vue de déterminer le rendement d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative par rapport aux résultats attendus.

Indicateur de résultat ministériel (Departmental Result Indicator)

Facteur ou variable qui présente une façon valide et fiable de mesurer ou de décrire les progrès réalisés par rapport à un résultat ministériel.

Initiative horizontale (horizontal initiative)

Initiative dans le cadre de laquelle au moins deux organisations fédérales, par l'intermédiaire d'une entente de financement approuvée, s'efforcent d'atteindre des résultats communs définis, et qui a été désignée (p. ex., par le Cabinet ou par un organisme central, entre autres) comme une initiative horizontale aux fins de gestion et de présentation de rapports.

Plan ministériel (Departmental Plan)

Fournit les renseignements sur les plans et le rendement attendu des ministères appropriés au cours d'une période de trois ans. Les plans ministériels sont présentés au Parlement chaque printemps.

Plan (plan)

Énoncé de choix stratégiques qui présente de l'information sur la manière dont une organisation entend concrétiser ses priorités et obtenir les résultats connexes. En règle générale, un plan expliquera la logique qui sous-tend les stratégies sélectionnées et a tendance à être axé sur les mesures à prendre pour obtenir les résultats escomptés.

Priorités pangouvernementales (government-wide priorities)

Aux fins du Plan ministériel 2017-2018, les priorités pangouvernementales sont des thèmes de haut niveau qui présentent le programme du gouvernement issu du discours du Trône de 2015 (c.-à-d. la croissance pour la classe moyenne, un gouvernement ouvert et transparent, un environnement sain et une économie forte, la diversité en tant que force du Canada, ainsi que la sécurité et les possibilités).

Priorités (priorities)

Plans ou projets sur lesquels une organisation choisit d'axer ses efforts au cours d'une période de planification et à propos desquels elle produit des rapports. Les priorités représentent les choses les plus importantes ou celles qui doivent être réalisées en premier pour favoriser l'atteinte des résultats stratégiques escomptés.

Production de rapports sur le rendement (Performance reporting)

Processus de communication d'information sur le rendement fondée sur les faits. La production de rapports sur le rendement appuie la prise de décisions, la responsabilisation et la transparence.

Programme (program)

Groupe d'intrants constitué de ressources et d'activités connexes, qui est géré pour répondre à un ou à des besoins précis et pour obtenir les résultats visés, et qui est traité comme une unité budgétaire.

Programme temporisé (sunset program)

Programme ayant une durée fixe et dont le financement et l'autorisation politique ne sont pas permanents. Lorsque le programme arrive à échéance, on doit décider de le poursuivre ou non. Dans le cas d'un renouvellement, la décision précise la portée, le niveau de financement et la durée.

Rapport sur les résultats ministériels (Departmental Results Report)

Présente de l'information sur les réalisations réelles par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans le Plan ministériel correspondant.

Rendement (performance)

Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que l'organisation souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons apprises ont été cernées.

Responsabilité essentielle (Core Responsibility)

Fonction ou rôle permanent exercé par un ministère. Le but du ministère à l'égard d'une responsabilité essentielle se reflète dans un ou plusieurs résultats ministériels connexes auxquels il souhaite contribuer ou qu'il désire influencer.

Résultat ministériel (Departmental Result)

Changement sur lequel un ministère veut exercer une influence. Un résultat ministériel devrait subir l'influence des résultats des programmes, mais il échappe généralement au contrôle direct des ministères.

Résultat (results)

Les résultats désignent des conséquences externes attribuables, en partie, à une organisation, à une politique, à un programme ou à une initiative. Les résultats ne sont pas le fait d'une seule organisation, d'une seule politique, d'un seul programme ou d'une seule initiative. Ils relèvent plutôt de la sphère d'influence de l'organisation.

Résultat stratégique (Strategic Outcome)

Un avantage durable à long terme pour la population canadienne, qui découle du mandat, de la vision et des fonctions de base de l'organisation.

Structure de la gestion, des ressources et des résultats (Management, Resources and Results Structure)

Cadre complet qui consiste en un inventaire des programmes, des ressources, des résultats, des mesures du rendement et de la gouvernance d'une organisation. On y décrit les liens hiérarchiques existant entre les programmes et les résultats, de même que les résultats stratégiques qu'ils contribuent à atteindre. Cette structure est établie à partir de l'architecture d'harmonisation (d'alignement) des programmes.

Notes en fin d'ouvrage

- i. NASA sur la vulnérabilité de la région boréale de l'Arctique (ABOVE), <http://above.nasa.gov/>
- ii. Savoir polaire Canada, <https://www.canada.ca/fr/savoir-polaire.html>
- iii. Loi sur la Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/C-17.8/page-1.html>
- iv. Lettre de mandat de la ministre, <http://pm.gc.ca/fra/lettres-de-mandat>
- v. Processus compétitif de financement, <https://www.canada.ca/fr/savoir-polaire/financementchercheurs.html>
- vi. Budget principal des dépenses 2017-2018, <http://www.tbs-sct.gc.ca/hgw-cgf/finances/pgs-pdg/gepme-pdgbpd/index-fra.asp>
- vii. État des résultats condensé prospectif, <https://www.canada.ca/fr/savoir-polaire/etat-des-resultats-prospectif-2017-2018.html>
- viii. Tableaux de renseignements supplémentaires, <https://www.canada.ca/fr/savoir-polaire/rapports/2017-2018-plan-ministeriel/tableaux-de-renseignements-supplementaires.html>
- ix. Rapport sur les dépenses fiscales fédérales, <http://www.fin.gc.ca/purl/taxexp-fra.asp>